

OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITÉ

OFFRE DE SERVICE ENERGIPRO

*AUTOPRODUCTION A PARTIR
DES ENERGIES RENOUVELABLES*

PRÉSENTATION DE **ENERGIPRO**

Dans le cadre de sa stratégie de diversification des sources d'énergie primaire, l'ONE a lancé en fin 2006 l'Offre de Service **EnergiPro** :

- L'ONE offre à ses Clients Grands Comptes l'opportunité de produire de l'électricité pour couvrir leurs besoins énergétiques.
- L'ONE s'engage à :
 - Transporter l'énergie produite du site de production vers le site de consommation
 - Acheter l'excédant de l'énergie non consommée

CONDITIONS DE PARTICIPATION

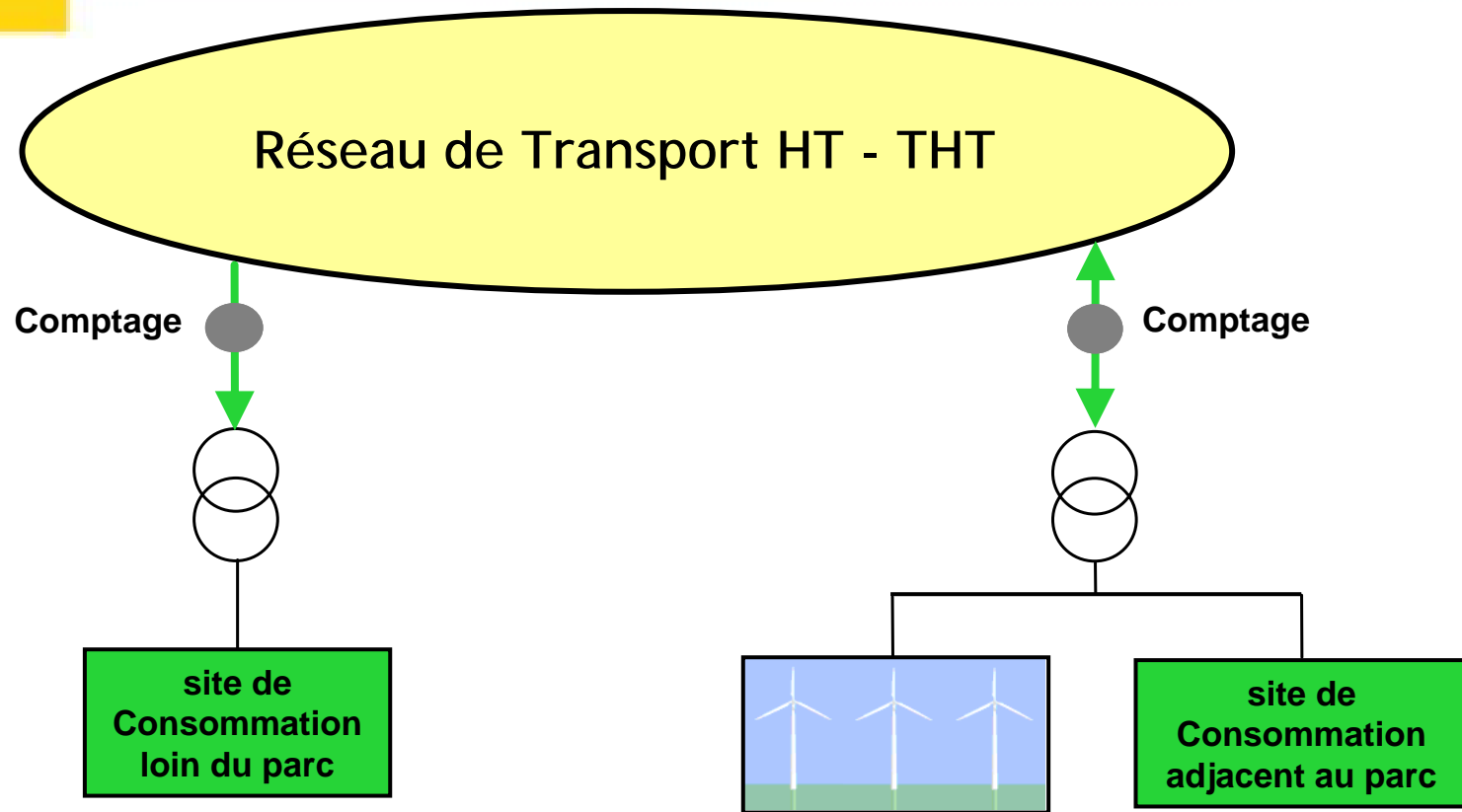
- Production de l'électricité à partir des énergies renouvelables
- La production doit être destinée aux besoins de l'autoproducteur
- Respect des conditions de raccordement au réseau

RELATIONS ENTRE PARTIES

Les relations entre l'ONE et les autoproducteurs sont régies par :

- Convention de concession et
- Convention(s) de Raccordement

TRANSIT DE L'ÉNERGIE



Cas de figure 2

Cas de figure 1

TARIFICATION DE L'EXCÉDENT

A : Tarifs appliqués à l'autoproduction conventionnelle

- Heures de pointe $1,1412^* \times 50\% = 0,5706$ DH/kWh
- Heures pleines $0,8051^* \times 50\% = 0,4025$ DH/kWh
- Heures creuses $0,4955^* \times 40\% = 0,1982$ DH/kWh

B : Tarifs appliqués à **EnergiPro** = A majorés de 20%

- Heures de pointe **0,6847** DH/kWh
- Heures pleines **0,4830** DH/kWh
- Heures creuses **0,2378** DH/kWh

* Tarifs THT-HT (HTVA)

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

L'ONE assiste les autoproducteurs dans :

- Le choix des sites
- L'obtention des permis et autorisations
- Les différentes étapes de développement du projet

AVANTAGES DE ENERGIPRO

- Un gage de citoyenneté pour la protection de l'environnement
- Diversification des ressources d'approvisionnement
- Possibilité de disposer de l'énergie produite quelque soit l'endroit du site de production
- Possibilité d'optimiser la facture d'électricité
- Un timbre de transit incitatif
- Octroi à l'Investisseur la propriété des crédits carbone
- Un engagement de l'ONE pour l'achat de l'excédent d'énergie produite
- Possibilité de regroupement des clients pour la réalisation de projets communs de production d'électricité